

## CIMES

### Compte rendu de l'Assemblée générale du 23 novembre 2018

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale se tient comme prévu.

#### Bilan moral et d'activités

par la présidente Geneviève Paillaud, (ci-joint)

Site <http://www.cimesmelle.com/>

Nous faisons le point sur la refonte et les modifications apportées sur le site de Cimes que vous trouverez à l'adresse <http://www.cimesmelle.com/> . Il est maintenant hébergé chez OVH. Samuel Contré connaissant cet hébergeur nous propose son aide pour la mise à jour du site. L'adresse mail de Cimes est maintenant [cimesmelle@gmail.com](mailto:cimesmelle@gmail.com).

#### Usine de Melle

Le problème des odeurs semble réglé mais il semblerait que la Légère soit polluée. Plusieurs personnes en ont fait état lors de la journée des associations. Samuel Contré nous apporte des éléments chiffrés qui appuient cette thèse. Geneviève s'appuiera sur ces chiffres lors de la prochaine réunion de suivi de Rhodia Solvay qui se tiendra à la préfecture le 3 décembre.

#### Compteur Linky:

Le harcèlement des poseurs de compteur s'est calmé pour le moment. Un débat s'engage sur les risques liés aux compteurs gaz et eau.

#### Méthanisation

Début des travaux : Les arbres ont été arrachés et la question de l'engagement de l'entreprise à replanter ces arbres se pose. Le feront-ils ? où et quand ?

#### Terre de liens

Il est décidé après le bilan financier fait par Isabelle Varenne, trésorière que nous laissons l'argent sur le compte de Terre de liens pour le moment. Isabelle Heurtebise, Secrétaire, fait des recherches pour connaître la procédure de récupération de l'argent placé pour que nous puissions en disposer en cas de besoins.

SPIC : (Service public industriel et commercial « énergies renouvelables » de la ville de Melle.

La prochaine réunion se tenant le 13 décembre, un compte rendu suivra.

#### Bilan financier par Isabelle Varenne, trésorière

Suite à la présentation d'Isabelle, il est décidé de ne pas demander dans l'immédiat le remboursement de nos parts dans terre de lien.

Le montant de la cotisation est maintenu à 12 € par adhérent et 20 € pour les couples.

## Election 2018

Les membres du bureau dont le mandat est renouvelable souhaitent se représenter. Ils sont tous élus à l'unanimité.

Le bureau reste inchangé et est voté à l'unanimité

Isabelle Heurtebise